

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 20 mars 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Nathalie ROCHEFORT, maire en exercice

Étaient présents :

Nathalie ROCHEFORT, Maire en exercice,
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Céline GANNE, Alain LEVALLOIS, Anne LE PAPE, Francis VÉRON, Marina DESSEROIR, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Éric LAIR, Fabienne BLIN, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Denis POUPION, Aurélie GANNE, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Pascal BERRIER, Sandra FORTIN, Justin LEGEARD, Anaïs RINFERT, Ghino MARIE, Isabelle MARTIN, Guy LANGEVIN, Dominique RECHAUX; Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée : Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN,

Absent :

Procuration : Mathilde AUBERT a donné pouvoir à Alain LEVALLOIS, Sandra FORTIN a donné pouvoir à Monique SOUL

Secrétaire de séance : Monique SOUL

Nombre de Membres en exercice : 27

Convocation adressée le 16 mars 2026
et affichée le 16 mars 2026

Présents : 25 Votants : 27

2026 03 011 - Proclamation du Tableau du Conseil Municipal

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal.

Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau les adjoints, les maires délégués puis les conseillers municipaux.

Les membres du conseil municipal sont classés dans l'ordre du tableau :

1. le maire ;
2. les adjoints selon l'ordre de présentation sur la liste ;
3. les maires délégués :
 - a. par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
 - b. entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
 - c. et, à égalité de voix, par priorité d'âge.
4. les conseillers municipaux :
 - a. par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
 - b. entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
 - c. et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du tableau du Conseil Municipal de Juvigny-les-Vallées.

Le Tableau du Conseil Municipal de Juvigny-les-Vallées, tel que présenté ci-joint, est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 05/02/2026

Le Maire,
Nathalie ROCHEFORT

